



Vente et rachat d'une maison en etant veuf

Par **sylvain44**, le **23/11/2011** à **09:28**

Bonjour,

Mon père souhaite vendre sa maison, pour en acquerir une plus petite, veuf depuis 5ans , marié avant sans contrat de mariage particulier.

Nous sommes 5 enfants, sera t'il obliger de nous verser nos parts, ou pouvons nous lui donner ?

Es ce que il y aurat des frais de transaction a payer ?

Dans ce genre de situation quelle la meilleure possibilité de faire pour que cela engendre le moins de frais possible ?

Merci d'avance